

Agir dans une perspective de développement durable

La politique environnementale du Collège de Rosemont

Depuis sa fondation en 1968, le Collège de Rosemont a toujours visé l'excellence dans la mise en oeuvre de sa mission éducative ainsi que l'intégration et le développement de valeurs fondamentales dans le cadre des programmes de formation humaine et sociale qu'il propose à ses étudiants : le respect de soi, le respect d'autrui et le respect de l'environnement font partie de ces valeurs. La Direction générale s'engage à réduire les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement en implantant et en maintenant un système de gestion environnementale.

Cette politique s'applique à toute personne qui pénètre sur le territoire du Collège de Rosemont soit pour y étudier, soit pour y travailler. Chacun devient ainsi gardien de la politique et s'engage à se conduire en citoyen responsable et respectueux de l'environnement.

Dans la formation scolaire qui mène à l'obtention d'une sanction, la Direction des études soutient la réalisation de programmes et de projets reliés à la protection de l'environnement aux niveaux local, régional, national et international.

Chaque service et chaque département sont responsables d'intégrer à leurs tâches quotidiennes les principes fondamentaux d'une saine gestion, à savoir : la prévention, la réduction, la réutilisation et la récupération.

Le Collège s'engage à se conformer aux lois et règlements environnementaux en vigueur ainsi qu'aux exigences auxquelles il souscrit. Afin de respecter ses engagements, le Collège se donne un cadre pour établir des objectifs et des cibles en matière de gestion environnementale et pour assurer un suivi au moyen d'une évaluation annuelle.

Pionnier en gestion des matières dangereuses et résiduelles, en efficacité énergétique, en qualité de l'air et de l'eau, le Collège cherche à améliorer continuellement ses performances environnementales.

La présente politique est diffusée par écrit à tout le personnel ainsi qu'au public. Formation, sensibilisation et procédures écrites assurent sa mise en oeuvre et son maintien au sein de l'établissement. Elle est accessible sur le site Web du Collège de Rosemont (www.crosemont.qc.ca) à partir de l'icône du CACE.

Vu ses réalisations écologiques à ce jour, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, le Collège de Rosemont entend continuer à rayonner et à partager son expertise avec tous ceux qui participent à la protection de l'environnement et adhèrent au développement durable, sur les plans régional, national et international.



En septembre 2001, Gilles Lafortune, directeur des ressources matérielles et de l'informatique, a fait l'objet d'un article, « Profil d'un énergiste », dans le magazine *La Maîtrise de l'énergie*. Précurseur d'une politique environnementale et de développement durable très articulée, le Collège de Rosemont confirme, une fois de plus, son rôle de chef de file en matière de gestion énergétique.

La préoccupation environnementale : une tradition

La première préoccupation environnementale s'est manifestée il y a plusieurs années, voire plusieurs décennies, au Collège.

En effet, dès 1975, un groupe multidisciplinaire de professeurs, marqués par les catastrophes écologiques de l'époque, créait le cours *Pollution, énergie et avenir de l'homme* pour sensibiliser les étudiants à l'importance de protéger l'environnement à la grandeur de la planète.

Cette initiative a été suivie d'un enchaînement ininterrompu d'actions qui ont créé une véritable dynamique environnementale au sein de notre maison d'enseignement. En voici les plus significatives.

1976

Mise en marche des nouvelles installations du Collège dans le cadre du projet d'agrandissement (environ 15 000 m³), qui comprend l'installation d'une commande centralisée des services mécaniques de type JC80 de la Société de contrôle Johnson.

Remplacement du mazout par le gaz naturel comme combustible pour le chauffage des immeubles.

1980

Ajustement des niveaux d'éclairage et introduction des tubes 34W avec ballast économiseur.

1981

Mise en place par l'Association des étudiants (AGECR), en collaboration avec la Direction des ressources matérielles, de la première opération permanente de cueillette de papier.

1983

Adoption du premier programme d'économie d'énergie élaboré en collaboration avec la firme Chalifour, Marcotte & Associés (CMA). Le programme « Soyons économe » comporte à l'origine 66 mesures d'économie d'énergie qui ont, pour la plupart, été implantées dans le cadre d'un programme quinquennal d'investissement se chiffrant à plus d'un demi-million de dollars.

1985

Réfection et isolation des toitures.

1986

Expansion de la commande centralisée et mise en opération de la version améliorée (JC-85-40).

1988

Étude sur la productivité énergétique de la chaufferie.

Installation d'une bouilloire électrique pour l'utilisation de l'électricité en période estivale.

Mise en marche du déshumidificateur mécanique à la piscine.

1990_

Le Collège choisit l'environnement comme thème de sa Quinzaine des sciences du Québec. Conférences, débats, ateliers, films sur l'environnement sont au programme de l'événement à l'issue duquel le milieu décide de renforcer l'action locale.

1991

Semaine du virage environnemental au Collège de Rosemont : fondation de la Société pour la protection de l'environnement du Collège de Rosemont (SOPECOR).

Mise en place du *Plan de gestion intégrée des déchets du Collège de Rosemont* : collecte sélective, compostage, traitement du plastique alimentaire.

Instauration du programme *Je recycle ma place*, servant de base à la collecte sélective des matières valorisables, pour inciter les usagers au respect de l'environnement à la cafétéria (toujours en vigueur).



Gilles Lafortune, directeur des ressources matérielles et de l'informatique et Pascal Labonté, conseiller en environnement, invitent la communauté collégiale à participer activement à la récupération grâce aux moyens mis à la disposition de tous, dans les différents endroits du Collège. La cafétéria « écologique », avec ses centres de tri et ses affiches, est une réussite!

1993

Installation d'une station de contrôle de l'indice de neutralité (pH) des eaux usées en provenance des laboratoires.

Rénovation majeure de la chaufferie comportant l'installation de chaudières plus performantes fonctionnant en cascade.

Implantation au Collège de notre premier module Metasys de la Société de contrôle Johnson. Utilisation de la bouilloire électrique en gestion de charge hors-pointe.

1994

Tenue de la première exposition *Pédagogie-Environnement* : activité multidisciplinaire (dix départements) réunissant vingt projets reliés à l'environnement au Collège de Rosemont.

1995

Adoption d'un règlement interne pour l'amélioration de la qualité de l'air et la protection des non-fumeurs qui vise à faire de l'établissement un collège sans fumée et ainsi à devancer les législations gouvernementales de l'époque.

1996

Utilisation de l'inertie des masses des murs de l'immeuble pour emmagasiner la chaleur la nuit, afin de diminuer la demande de vapeur le jour, pour ne faire fonctionner que les chaudières les plus performantes et de plus faible capacité.

Adoption par le conseil d'administration de la *Politique institutionnelle relative à la protection de l'environnement et au développement durable*.

1998

Remplacement de l'éclairage au mercure dans le complexe sportif et les stationnements par des lampes au sodium haute pression.

Début du programme de remplacement des éclairages fluorescents des classes par des tubes T8 et des ballasts électroniques.

1999

Installation d'un contrôleur de la demande électrique utilisant l'inertie des masses (RSW).

Deuxième édition du concours et de l'exposition de *Pédagogie-Environnement*.

Remplacement des fenêtres de bois par des fenêtres en aluminium munies de verre efficace (teinté, isolation au gaz, coupe-froid).

2000

Troisième édition du concours et de l'exposition *Pédagogie-Environnement*.

Dépôt du rapport à la suite de la première vérification de conformité environnementale (VCE) qui donne lieu à un audit de tous les départements et services.

2001

Mise en marche de la nouvelle commande centralisée Metasys de la Société de contrôle Johnson.

Étude de faisabilité pour déterminer et évaluer de nouvelles mesures d'efficacité énergétique dans le cadre du programme de l'Agence d'efficacité énergétique, et mise en oeuvre de trois nouveaux projets à rendement inférieur à cinq ans.

2002

Quatrième édition du concours et de l'exposition *Pédagogie-Environnement*.

Signature d'une entente de coopération avec la firme Amadeus International, spécialiste dans le développement de logiciels de gestion en accord avec les normes internationales. Le logiciel eQRP viendra enrichir la formation en environnement et faciliter l'implantation de la norme ISO-14001-96 au Collège.

Remplacement de la bouilloire électrique pour doubler sa capacité afin d'utiliser au maximum l'énergie hors-pointe.

Installation d'un équipement Mag-O-Pur de traitement d'eau de chauffage afin d'améliorer la dispersion de la chaleur du réseau.

Le Comité d'action et de concertation en environnement du Collège de Rosemont (CACE), maître d'oeuvre de l'écodéveloppement du Collège.

Ce comité, dont les membres ont été à l'origine de la politique environnementale au Collège, a été formé par la Direction générale dans le but d'animer le milieu et de mettre en oeuvre la *Politique sur la protection de l'environnement et le développement durable*.

Le CACE possède un comité permanent de cinq membres auxquels peuvent se joindre d'autres personnes selon la nature des projets en cours. Il peut notamment compter en tout temps sur le soutien de trois partenaires internes qui l'aident dans l'accomplissement de sa mission : la firme Chartwells, concessionnaire des services alimentaires, l'Intégrale, un groupe de personnes présentant des déficiences intellectuelles et l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE).

Sur le plan financier, il s'est aussi doté d'un fonds d'intervention en environnement qui lui permet d'autofinancer les activités d'animation du milieu et de gestion écologique des matières résiduelles.

Les partenaires du CACE

La firme Chartwells

Tout comme dans la collecte sélective domestique, la vaisselle jetable et les contenants de plastique exigent un lavage soigné. En mettant à la disposition du CACE les équipements de la salle de lavage, la firme Chartwells contribue de façon majeure à la gestion écologique de l'ensemble des plastiques alimentaires en usage au Collège. Son personnel fournit aussi une aide précieuse à la collecte des autres matières résiduelles générées par les services de restauration, comme les matières organiques compostables et les boîtes de conserve.

L'Intégrale

Le personnel de l'Intégrale, en fonction au Collège depuis six ans, apporte une aide précieuse au CACE en participant notamment à la récupération des objets réutilisables, au tri des matières recyclables, au déchetage des papiers confidentiels, à l'entretien et à l'arrosage des fleurs et des plantes vertes. Si le Collège a remporté en 1996, 1998 et 2000 le prix Fleurir Montréal pour la qualité de ses aménagements paysagers, c'est en grande partie grâce au travail de l'Intégrale.

L'AQPERE

L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) a son siège social au Collège de Rosemont depuis 1995. Son président est Robert Litzler, professeur de chimie du Collège de Rosemont, maintenant à la retraite. L'AQPERE intervient à plusieurs niveaux. Son appui dans l'encadrement des étudiants inscrits au concours *Pédagogie-Environnement* est un atout précieux dans le succès de cette activité. Organisateur du forum Planète'ERE I à Montréal en 1997 et responsable de la délégation franco-canadienne au forum Planète'ERE 2 à l'Unesco à Paris en 2002, l'AQPERE a facilité la participation du Collège de Rosemont à ces deux activités. En organisant les rencontres Terre Comprise, en 2001 et 2002, au Collège de Rosemont, l'AQPERE a contribué au rayonnement du Collège dans la communauté. Elle a offert aux enseignants et éducateurs à l'environnement des ateliers sur l'utilisation du cédérom *L'Univers fantastique de l'Or Dur*, un outil dont elle a produit le contenu informatif et pédagogique. Enfin, elle a participé en 2000-2001, à la tournée des gestionnaires scolaires, pour promouvoir le guide de gestion écologique des matières résiduelles en milieu scolaire. On peut en apprendre plus sur l'AQPERE en consultant son site Web (www.aqpere.qc.ca) et en lisant son bulletin électronique mensuel Int'ERE.net, le dernier jeudi du mois. Les locaux de l'AQPERE sont situés au A-220.

Revenus du CACE

Le CACE a créé un fonds d'intervention en environnement qui est alimenté par la cotisation verte, les revenus provenant de la vente des matières résiduelles, les commandites, les dons et les prix. Le salaire du coordonnateur et la rémunération des étudiants employés sont assurés par ce fonds.

Responsabilités du CACE

Le CACE est le maître d'oeuvre de l'application de la politique environnementale du Collège de Rosemont. Le CACE coordonne l'organisation du concours et de l'exposition annuelle *Pédagogie-Environnement*. Ce concours récompense (3 000 \$ en bourses) des projets d'études ou des travaux scolaires qui intègrent l'environnement comme objet de recherche ou comme élément de développement. Le CACE supervise la participation du Collège au concours de récupération de canettes Alcan. Il en fait la promotion et en assure la logistique.

Des membres du CACE ont collaboré de façon importante à la conception, à la rédaction et à la diffusion du *Guide de gestion des matières valorisables en milieu scolaire*. Ce guide a été réalisé grâce à l'initiative de la Fédération des Commissions scolaires du Québec en collaboration avec Environnement Jeunesse et avec le soutien financier de Recyc-Québec. Il a été présenté aux gestionnaires des commissions scolaires lors d'une tournée dans les régions du Québec. Ce guide est disponible sur demande au Collège et peut être consulté dans le site Web du Collège de Rosemont, www.crosemont.qc.ca, à partir de l'icône du CACE.

Au Collège, la cafétéria fait l'objet d'une animation et d'un suivi particuliers de la part du comité. En effet, le comité supervise le programme *Je recycle ma place* qui vise à responsabiliser les usagers par rapport à l'écocivisme et à les sensibiliser à l'importance de récupérer les matières valorisables que peut contenir leur plateau à la fin de leur repas.



« Les affiches-installations *Je recycle ma place*, faites elles-mêmes de matières récupérées, illustrent bien notre message et appuient nos actions de sensibilisation au recyclage à la cafétéria », expliquent Gilles Lafortune, directeur des ressources matérielles et de l'informatique et Pascal Labonté, coordonnateur en environnement.

Le CACE pilote actuellement la démarche d'obtention de l'accréditation ISO-14001-96 en gestion environnementale pour le Collège de Rosemont.

Année	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002
Clientèle étudiante	2 894	2 743	2 455	2 536	2 570	2642
Quantité de déchets	90T	74T	77.81T	77,31 T	77.43T	n.d.
Papier	23 312 kg	26 394 kg	24 545kg	32 727 kg	13 949 kg	12 200 kg
Carton	8 748 kg	12 330 kg	14 364 kg	10 455 kg	9615 kg	6345 kg
Verre	3 899 kg	4 104 kg	2902 kg	2 273 kg	4425 kg	4425 kg
Tetrapack/Carton de lait	s/o	s/o	s/o	s/o	76 kg	144 kg
Contenant en métal	514 kg	669 kg	680 kg	520 kg	550 kg	220 kg
Canettes/contenant consigné	29 604	29 536	30 460	30 200	35 280	29 900
Plastiques	1 881 kg	1 845 kg	1 643 kg	2 200 kg	n.d.	2265 kg
Piles électriques	n.d.	n.d.	150kg	180 kg	175 kg	150 kg
Tubes fluorescents	n.d.	n.d.	n.d.	2000 un.	1 119 un.	1 247 un.
Huile de cuisine	n.d.	n.d.	180 gallons	160 gallons	n.d.	n.d.
Matières compostables	1730 kg	1740 kg	1350 kg	1820 kg	1820 kg	2200 kg
Compost utilisé pour l'amén. pays.	290 kg	290 kg	225 kg	300 kg	300 kg	350 kg

NOTES D' ESTIMATION
1 bac de verre = 75 kg
1 sac de Tetrapack/Carton de lait = 5 kg
1 sac de métal = 5 kg
1 petit bac vert de piles = 25 kg
1 bac vert de compost= 20 kg
1 sac de Tetrapack/carton de lait = 2 kg
1 bac de plastique = 5 kg

N.B. Les données pour 2002 sont celles compilées à ce jour lorsque disponibles.

économies cumulées depuis 1977 à plus de 178 000 gigajoules, soit plus de 3,5 millions \$ en dollars d'aujourd'hui.

Le Collège est inscrit au programme des *Innovateurs énergétiques* ainsi qu'au programme *EcoGESTe*. Consultez le tableau 1 montrant son bilan de la gestion des matières 1996/2002.

La gestion écologique des opérations en chiffres

L'efficacité énergétique : après plus de vingt ans d'efforts

Les programmes visant à améliorer la performance énergétique des systèmes architecturaux, mécaniques et électriques se sont succédé au rythme des ans. Une compilation des résultats a été tenue à partir de la facturation des compagnies de services publics.

En 1977, après la mise en opération d'un agrandissement portant la superficie du Collège à 41 666 mètres carrés, la consommation énergétique globale se situait à 1,63 gigajoule par mètre carré.

Après l'implantation d'une première série de mesures d'économie d'énergie, elle a été abaissée à 0,72 gigajoule par mètre carré en 1986.

Depuis ce temps, malgré une augmentation importante des besoins en ventilation et en climatisation, elle varie entre 0,64 et 0,71 gigajoule par mètre carré selon les années. On évalue les

La gestion de la récupération des matières résiduelles

C'est au début de 1991 que le Collège prenait une initiative d'envergure en instaurant un plan de gestion intégrée des matières résiduelles produites à l'intérieur de ses murs. Ce plan comprend la collecte sélective du papier, du verre, du carton, des plastiques alimentaires, des canettes d'aluminium, des boîtes de conserve, des piles et le compostage des matières organiques issues de la cuisine de la cafétéria et des résidus des aménagements paysagers et des feuilles. À ce sujet, il est important de mentionner que les partenaires d'affaires du Collège, notamment les services alimentaires, ont été d'un appui remarquable dès le début. S'est ajoutée, depuis, la récupération des berlingots de lait et de jus, des cartouches d'encre et des équipements informatiques périmés.

En 1991, au moment du lancement des différents programmes de récupération, la quantité de déchets détournés vers l'enfouissement était légèrement inférieure à 120 tonnes par an. Depuis, elle est passée à un peu plus de 77 tonnes, soit une réduction de 35 p. 100. Le tableau ci-dessous illustre les consommations d'énergie entre 1976 et 2000.

Sommaire des consommations énergétiques 1976/2000

Tableau 2

Année	Électricité	Gaz nat.	Cons. Totale	Économies/ différences	Année	Électricité	Gaz nat.	Cons. totale	Économies/ différences
1976	14 400	33 946	48 346		1988	14 964	16 520	31 484	16 863
1977	19 782	48 284	68 066	-19 720	1989	18 321	16 321	34 642	13 704
1978	18 630	46 913	65 543	-17 197	1990	17 289	17 725	35 014	13 333
1979	19 386	41 010	60 396	-12 049	1991	16 796	21 909	38 705	9 641
1980	20 070	40 693	60 763	-12 417	1992	16 969	22 932	39 901	8 445
1981	16 884	36 411	53 295	-4 949	1993	17 487	20 407	37 894	10 452
1982	14 580	24 497	39 077	9 269	1994	16 498	17 537	34 035	14 311
1983	14 382	24 907	39 289	9 057	1995	18 088	19 359	37 447	10 900
1984	14 802	22 095	36 898	11 449	1996	15 889	14 943	30 832	17 514
1985	14 563	19 220	33 783	14 564	1997	15 319	13 249	28 568	19 779
1986	14 824	15 249	30 073	18 273	1998	15 807	12 129	27 936	20 410
1987	16 254	23 888	40 142	8 205	1999	16 800	12 960	29 760	18 586
					2000	17 470	14 189	31 659	16 687
				4 485					190 626

Économies totales : 195 111 gj

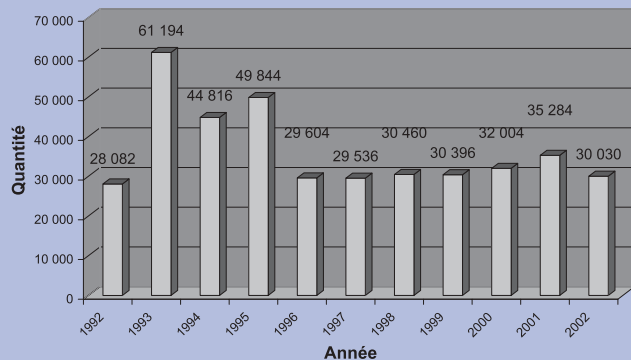
Il est à noter que tous les plastiques alimentaires sont nettoyés et déchiquetés en flocons pour réduire l'espace d'entreposage. Sous cette forme, ils peuvent être utilisés dans la préparation de résine secondaire. Seuls les styromousses ne peuvent pas s'écouler au Québec, et c'est une tâche extrêmement exigeante que de trouver des débouchés pour cette matière largement utilisée dans le secteur des services alimentaires.

Depuis l'adoption d'une récente réglementation, les lampes fluorescentes sont considérées comme un déchet dangereux et leur élimination doit se faire selon un procédé qui permet de récupérer les matières dangereuses (principalement phosphore et mercure) qu'elles contiennent.

400 000 canettes d'aluminium récupérées : tout un exploit!

Lors de la cérémonie d'ouverture de l'exposition *Pédagogie-Environnement* du Collège de Rosemont, le 30 mai dernier, le Comité d'action et de concertation en environnement a profité de la venue du ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, monsieur Jean-François Simard, pour souligner un exploit environnemental et remettre au ministre la 400 000^e canette récupérée au Collège depuis le virage environnemental en 1991. Le tableau suivant démontre la progression de la récupération des canettes d'aluminium.

La récupération des canettes au Collège de Rosemont



La gestion de l'eau : une préoccupation plus récente, mais ô combien importante!

Nous avons tenté à quelques reprises d'obtenir de l'aide financière pour installer plusieurs points de mesure de l'eau utilisée dans les opérations courantes. N'ayant pas obtenu de réponse positive à ces demandes, nous avons été confrontés à l'alternative suivante : investir pour mesurer ou investir pour économiser.

Nous avons choisi la seconde option même s'il demeurera difficile, voire impossible, d'évaluer les effets de nos efforts. Effectivement, en 1998, nous avons décidé de poser un premier geste et de remplacer la robinetterie des salles de douches des gymnases et celle des vestiaires de la piscine par des appareils munis de détecteurs de mouvement avec des pommeaux de douche à débit minimum.

En 1999, nous avons mis au point notre concept de « toilettes vertes » dont le premier prototype n'a pu être réalisé avant 2001. Un article sur ce sujet, paru en mars 2002, dans le bulletin *Le Diffuseur*, volume 4, numéro 2, publié par l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel, est disponible à l'adresse <http://www.agpi.org>.

Nous poursuivons l'implantation du concept en fonction de nos disponibilités budgétaires. Les commentaires de la clientèle sont probants et ceux du personnel d'entretien, plus que positifs.

Sur le plan de la rentabilité financière, nous laissons aux générations à venir le soin de calculer le retour sur l'investissement de nos mesures en gestion de l'eau.

La gestion du réseau de vapeur, de la qualité de l'eau de la piscine, de l'arrosage des pelouses, de la prévention de la contamination du réseau d'eau potable par les laboratoires, du traitement de l'eau comme médium calorporteur et l'utilisation de l'eau grise comptent parmi les préoccupations actuelles de l'équipe de travail aux ressources matérielles.

Le maintien d'une bonne qualité de l'air

Pour maintenir la qualité de l'air, la première préoccupation a été d'instaurer des pratiques d'entretien sanitaire d'un haut niveau de qualité. Les nombreux commentaires positifs et le peu d'appels de service confirment l'atteinte de l'objectif visé. Le remplacement régulier des filtres des systèmes de ventilation, le nettoyage de certaines parties de gaines, des grilles et des diffuseurs font partie des routines d'entretien.

L'acquisition et l'utilisation d'appareils de mesure de CO₂ intégrés ou mobiles permettent d'observer les secteurs où des problèmes sont rapportés et de corriger les situations rapidement et efficacement.

La ventilation constante des aires occupées dépourvues de fenêtres ouvrantes est en vigueur. Dans certains cas, des systèmes d'appoint sont utilisés.

La gestion des matières dangereuses et le SIMDUT

Nouvellement mis en place, le comité santé-sécurité est à terminer la révision des procédures pour l'utilisation et la disposition des matières dangereuses. Ces procédures avaient été instaurées lors de l'entrée en vigueur du SIMDUT. La voûte pour l'entreposage a été rénovée. La signalisation de sécurité a été améliorée et des armoires de rangement sécuritaires ont été placées là où elles s'avéraient nécessaires.

Une vérification systématique de l'ergonomie de chaque poste de travail a été effectuée au moment de notre inscription à la mutuelle de santé et sécurité des collèges, et les correctifs ont été apportés.

Vers l'accréditation ISO-14001

Parallèlement à la révision du SIMDUT par le comité santé-sécurité, la rédaction de procédures conformes à la norme ISO-14001-96 a été entreprise en 2001-2002. Nous planifions l'implantation d'un logiciel de gestion environnementale à la suite d'une entente de collaboration entre notre collège et la firme Amadeus International Inc.

La politique d'achat : un outil de prévention

En ce moment, le service des approvisionnements agit comme « préventiviste » par ses bonnes pratiques d'acquisition.

Pour la recherche constante de produits contenant des matières recyclées (papier, carton...), de produits biodégradables (entretien sanitaire) ou par une supervision étroite de l'acquisition des produits de laboratoire et une surveillance accrue des matières dangereuses entreposées dans la voûte, ce service deviendra la solution pour la réduction des déchets à la source. La fiche signalétique est dorénavant considérée comme un article faisant partie d'une commande, et sa non-livraison retarde le paiement de la facture.

Le CACE se dévoile, le nouveau site Web est lancé!

Quand paraîtra ce numéro spécial de *Perspectives Rosemont*, l'équipe du CACE du Collège de Rosemont aura dévoilé sa vitrine environnementale, qui présente



l'écodéveloppement au fil du temps, accessible par la page d'accueil du site Web du Collège de Rosemont (www.crosemont.qc.ca), à partir de l'icône présentant le logo du CACE.

Puisse notre expérience aider les autres institutions à emboîter le pas.

Bonne navigation!

La mission pédagogique

Dans le cadre de son projet pédagogique, la Direction du Collège a décidé d'inclure l'environnement comme élément de formation globale de ses étudiants. Aussi, au secteur de la formation continue, le Collège offre, depuis 1997, des cours qui mènent à l'obtention d'une AEC en *Performance environnementale des organisations*. D'autre part, la Direction a présenté au ministère de l'Éducation une demande pour l'implantation d'un Centre de transfert technologique en gestion environnementale.

Le concours *Pédagogie-Environnement*

La première forme d'intégration de l'environnement dans l'enseignement remonte à 1975 avec la création du cours *Pollution, énergie et avenir de l'homme* visant à développer chez les étudiants une connaissance et un sens critique à l'égard des questions que soulevait la protection de l'environnement.

La fermeture du cours coïncidera avec la décision unanime des acteurs du Collège de consacrer la Quinzaine des sciences de l'automne 1990 au thème de l'environnement.

Avec la semaine du virage environnemental du Collège de Rosemont et sous l'impulsion de la SOPECOR, des enseignants encouragent les étudiants à présenter des projets de fin d'étude sur l'environnement du Collège. C'est ainsi que naît la première exposition *Pédagogie-Environnement*, les 4 et 5 mai 1994.

En 1999 survient un événement important avec le versement par le gestionnaire de la cafétéria d'une somme de 3 000 \$ au CACE, destinée à récompenser les étudiants particulièrement méritants en environnement. C'est le moment choisi par le CACE pour instaurer le concours *Pédagogie-Environnement*. Cinquante étudiants participeront en 2000, 53 en 2001, et 38 en 2002.

Des projets qui font du chemin

Le concours *Pédagogie-Environnement* a été instauré pour stimuler l'intérêt des étudiants et des enseignants pour les questions

environnementales de notre temps, tant sur les plans local, régional que planétaire. De l'avis même des participants, leur engagement dans le concours les a fait sérieusement réfléchir à leur responsabilité individuelle par rapport à l'environnement et a modifié leur attitude et leur comportement.



Madame Monique Laurin, directrice des études remet à Geneviève Fortin, lauréate du concours *Pédagogie environnement 2002*, le prix du public et le prix dans la catégorie performance environnementale des organisations.

Le concours remplit donc pleinement l'objectif pour lequel il a été conçu. C'est sans aucun doute un outil d'éducation et de formation de premier plan, et nous nous efforcerons de le populariser dans le réseau des cégeps. On pourra trouver le règlement du concours sur www.crosemont.qc.ca.

Voici quelques exemples parmi les 80 projets présentés au cours des dernières années par les étudiants aux expositions *Pédagogie-Environnement* du Collège de Rosemont.

Télémarketing en faveur du compostage domestique

Projet entrepris par quatre étudiants auprès de 200 propriétaires de maison unifamiliale, dans Saint-Léonard, Cité-Jardin, Saint-Michel et Anjou, afin de connaître leur intérêt pour le compostage domestique. Le succès de ce projet a conduit à la création d'une clinique de compostage au profit des citoyens durant l'été 1992.

Modèle de centre de tri pour cafétéria scolaire

Environnement et esthétique se retrouvent dans ce projet pris en charge par le Département de techniques d'aménagement du territoire dans le cadre du cours de design. La conception, le plan et le devis technique ont été entièrement réalisés par une étudiante dont le projet a été soumis à la Direction des ressources matérielles et accepté sans modification.

Impact des mesures anti-tabac sur les fumeurs au Collège de Rosemont

Dans le but d'améliorer la qualité de l'air, différentes mesures ont été mises en place pour freiner la consommation de tabac et protéger les non-fumeurs. L'équipe a réalisé un sondage auprès du personnel du Collège pour évaluer les effets de ces mesures sur les fumeurs.

Traitements thanatopraxiques et impact des effluents liquides sur l'environnement

Les eaux usées de la ville de Montréal contiennent, entre autres, les rejets de tous les laboratoires de thanatopraxie répartis sur le territoire. Le projet décrit leur parcours, les traitements auxquels ils sont soumis et leur impact sur la qualité environnementale des eaux qui retournent au fleuve.

En vélo pour moins de GES, voie du changement

Une démarche a été effectuée par deux étudiants pour relier les pistes cyclables des rues Saint-Zotique et Rachel par une bretelle cyclable passant devant le Collège de Rosemont et desservant une demi-douzaine d'établissements scolaires et récréatifs. Le projet traduit l'engagement concret du Collège dans le projet écoGESTe du ministère de l'Environnement. Ce projet a été présenté à la ville de Montréal.

Une murale sur la thématique des fonds marins

Mise en pratique de l'enseignement reçu en psychologie pour canaliser l'attention des enfants du préscolaire sur une oeuvre collective en rapport avec la richesse des océans et la nécessité de les préserver. Présentation de la murale et du vidéo réalisés à l'école Saint-Nom-de-Jésus.

Sensibilisation du personnel et des étudiants du Collège de Rosemont aux questions environnementales

Conception, préparation, analyse et présentation des résultats d'une enquête sur l'importance des grandes problématiques environnementales aux yeux du personnel et des étudiants du Collège. Cent cinquante personnes ont participé au sondage.

Compostage : qu'en pensent les jeunes à l'école?

Enquête réalisée pour le compte d'ENVironnement JEUnesse dans le cadre de l'implantation d'un projet pilote de compostage dans les écoles. Elle porte sur la perception des jeunes de deux écoles secondaires et d'un cégep.

La consommation responsable

Pour léguer aux générations futures une planète en santé, la société est entrée dans l'ère du développement durable. Cela signifie que, globalement, nous devons tout tenter pour préserver les ressources naturelles et faire en sorte que nos actions exercent le moins de pression possible sur la nature. Chacun de nous peut faire sa part, en consommant de façon responsable.

Les organismes génétiquement modifiés : leur usage dans l'agroalimentaire

L'utilisation des OGM dans l'agroalimentaire est une des pratiques qui soulève le plus de controverses. Recherche bibliographique sur les organismes génétiquement modifiés et constitution d'un dossier de presse sur une des problématiques environnementales qui alimentent les passions.

L'environnement, un jeu d'enfant

Une mère de famille fait découvrir à ses quatre enfants les beautés de la nature et les multiples façons de la protéger; fasciné, le plus jeune lui demande alors de venir animer sa classe pour en parler. L'expérience est des plus concluantes. La Direction lui ouvre ses portes pour que toutes les classes en profitent.

HONNEURS ET MÉRITES

L'investissement dans le développement durable par la communauté du Collège de Rosemont a été très largement reconnu comme en témoignent les honneurs obtenus au fil des années. En voici quelques-uns, parmi les plus importants, qui soulignent l'efficacité des programmes de sensibilisation et de l'action environnementale du Collège de Rosemont sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale.

AU RÉGIONAL

1993

Grand Enviroprix 93 (attribué par la Chambre de Commerce de Montréal pour le plan de sensibilisation et d'action environnementale de la SOPECOR).

1996, 1998 et 2000

Prix *Fleurir Montréal* (pour la qualité des aménagements paysagers d'une institution dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie).



Robert Litzler, président de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et Héléne Gauthier, responsable de l'Intégrale, entourés de quelques membres du groupe qui veille à la santé des fleurs et des plantes du Collège.

AU PROVINCIAL

1996

Prix Phénix de l'Environnement à la SOPECOR pour l'avancement de la collecte sélective au Québec.

1998 et 1999

Prix d'Excellence du Développement durable Alcan.

1999

Prix Phénix de l'environnement dans la catégorie Éducation.

1999, 2000, 2001, 2002

Grand Prix Alcan pour le concours de récupération des canettes.

AU NATIONAL

1992

Prix Globe '92 (décerné au Collège lors de l'exposition Globe '92 qui s'est tenue à Vancouver) pour le meilleur projet environnemental en milieu scolaire postsecondaire au Canada) dans la catégorie « gestion des déchets ».

2002

Prix d'excellence EECOM accordé à une institution postsecondaire pour l'efficacité de son programme d'éducation et de gestion environnementale. Le réseau canadien de l'éducation et de la communication relatives à l'environnement (EECOM) a créé, à l'automne 2001, le prix d'excellence EECOM destiné à récompenser les réalisations exceptionnelles en environnement. Accordé pour la première fois en 2002, le prix d'excellence EECOM, dans la catégorie institutions postsecondaires, est allé au Collège de Rosemont. Cette remise a eu lieu le 13 août 2002 dans le cadre de la conférence annuelle du réseau EECOM.



À gauche, M. Richard Armstrong, président du CACE, reçoit le prix d'excellence en environnement EECOM des mains de M. Yvon Charbonneau (au centre), député d'Anjou et de Rivière-des-Prairies, représentant le ministre fédéral de l'Environnement, M. David Anderson; à droite, M. Grant Gardner, vice-président de EECOM.

À L'INTERNATIONAL

2002

Prix d'excellence de l'ACDI remis pour le projet Gestion de l'environnement urbain au Laos 1997-2001.



Dans l'ordre habituel :

Madame Daniel Dumont-Frenette, chargée de projet du Collège de Rosemont et professeure en Technique d'aménagement du territoire; monsieur Kéophilavanh Aphaylat, directeur de l'Institut d'urbanisme du Laos, madame Paule Racine, chargée de projet du Collège François-Xavier-Garneau, et un représentant de l'ACCC.

Il y a cinq millions d'habitants au Laos et, depuis quelques années, ce petit pays connaît une importante croissance démographique et économique, ce qui provoque, entre autres, pollution de l'air et de l'eau, et gestion déficiente des déchets. Grâce au projet « Gestion de l'environnement urbain au Laos 1997-2001 », des intervenants et responsables de la gestion et de la planification urbaine au Laos ont reçu de la formation en matière d'environnement. Le 6 juin dernier, le Collège de Rosemont a reçu l'un des six prix d'excellence de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) pour son projet en gestion de l'environnement, en partenariat avec le Collège François-Xavier-Garneau et l'Institut de recherche en urbanisme. Ces prix sont remis pour un projet de coopération institutionnelle en faveur du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

En plus de prêcher par l'exemple, le Collège de Rosemont fait sienne cette citation du Programme des Nations unies pour l'environnement :

« Il n'existe certainement pas de plus grande contribution ou d'élément plus essentiel pour les stratégies environnementales à long terme, ou un développement durable, respectueux de l'environnement, que l'éducation et la formation des générations futures dans la perspective d'une éthique environnementale universelle. »

Le Comité d'action et de concertation en environnement est actuellement composé de cinq membres permanents :

Richard Armstrong,
président du CACE

.....

Pascal Labonté,
coordonnateur du CACE

.....

Francine Pilote,
trésorière du CACE

.....

Robert Litzler,
professeur à la retraite, président de l'AQPERE

.....

Gilles Lafortune,
directeur des ressources matérielles et de l'informatique
du Collège

.....

LE CACE tient à remercier toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin à l'atteinte des objectifs fixés en matière de protection de l'environnement et de développement durable au Collège de Rosemont.

.....

Il est possible de joindre le CACE par téléphone au (514) 376-1620, poste 279, ou par courriel à l'adresse suivante : cace@crosemont.qc.ca

PERSPECTIVES ROSEMONT
est une publication trimestrielle
du Service des communications
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9
Tél.: (514) 376-1620

Production : Direction du développement
institutionnel et des communications
Réviseurs linguistiques : Francine Bousquet Pascal et
Robert Charbonneau
Conception graphique : Renaud Paquet
Mise en pages : Sabine Iodio
Impression : Imprimerie Quebecor Lebonfon
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1183-6482